



Accessibilité au quartier des Sciers

Séance publique

14.09.2021

Sommaire

1. Situation
2. Historique
3. Le PLQ des Sciers
4. Projet de route d'accès définitive au PLQ
5. Contexte actuel
6. Accessibilité

1. Situation

- Le quartier et les voiries adjacentes



Date d'impression: 07.09.2021
SITG - Tous droits réservés

0 200m N

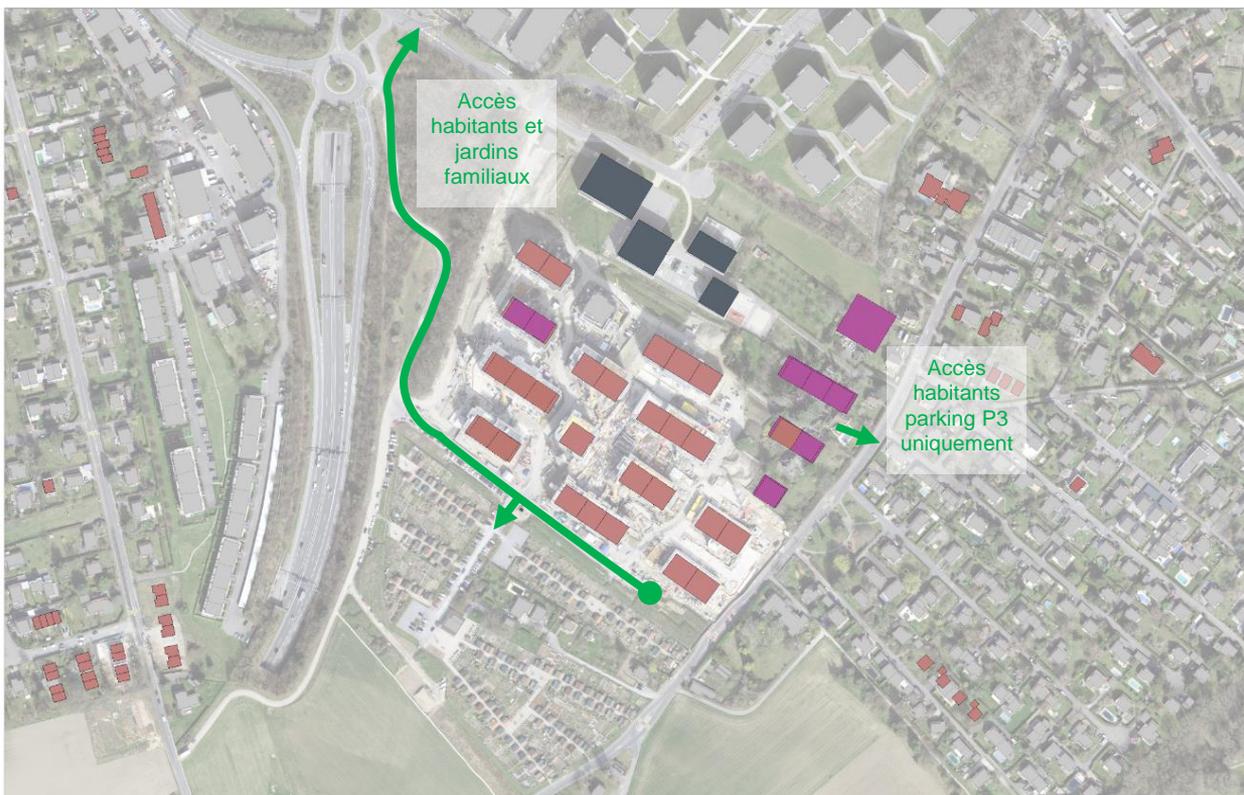
2. Historique

- Contre-route de l'autoroute
 - Construite par l'OFROU comme **piste de chantier** pour la réalisation de l'autoroute de contournement au milieu des années 1990
 - **Elle devait être démolie** à la fin du chantier, mais est restée et est utilisée notamment par la Police Cantonale et par les mobilités douces
 - Elle appartient au **Canton**, et est sur **domaine privé cantonal**
 - **Elle n'est pas aux normes routières**, notamment en ce qui concerne les girations et est donc **INTERDITE à la circulation depuis sa réalisation** (*sauf chantier des Sciers*)



3. Le PLQ des Sciers

- Schéma de circulation selon le PLQ

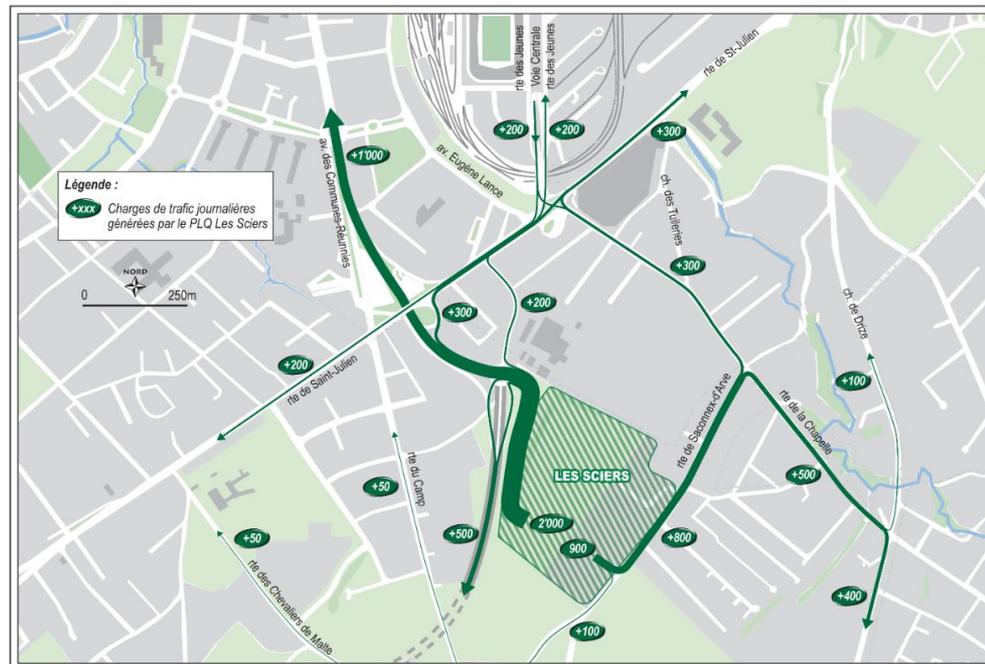


Date d'impression: 07.09.2021
SITG - Tous droits réservés

0 200m N

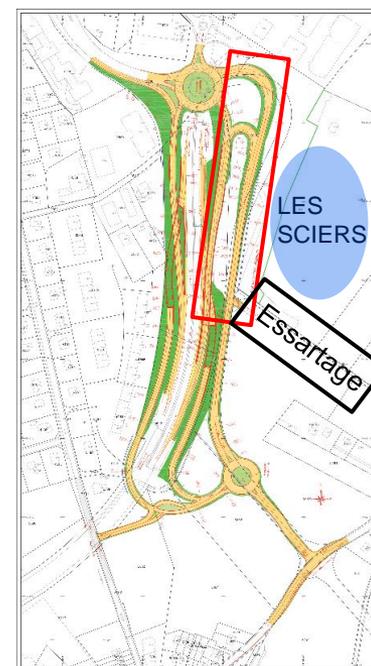
3. Le PLQ des Sciers

- Principe d'accessibilité pour le trafic motorisé
 - ~ 70% depuis et vers le giratoire de la Milice
 - ~ 30% depuis et vers la route de Saconnex-d'Arve depuis l'entrée du troisième parking qui devait se faire en partie sur la route de Saconnex-d'Arve (finalement aucune sortie de parking ne se fera côté Saconnex-d'Arve)



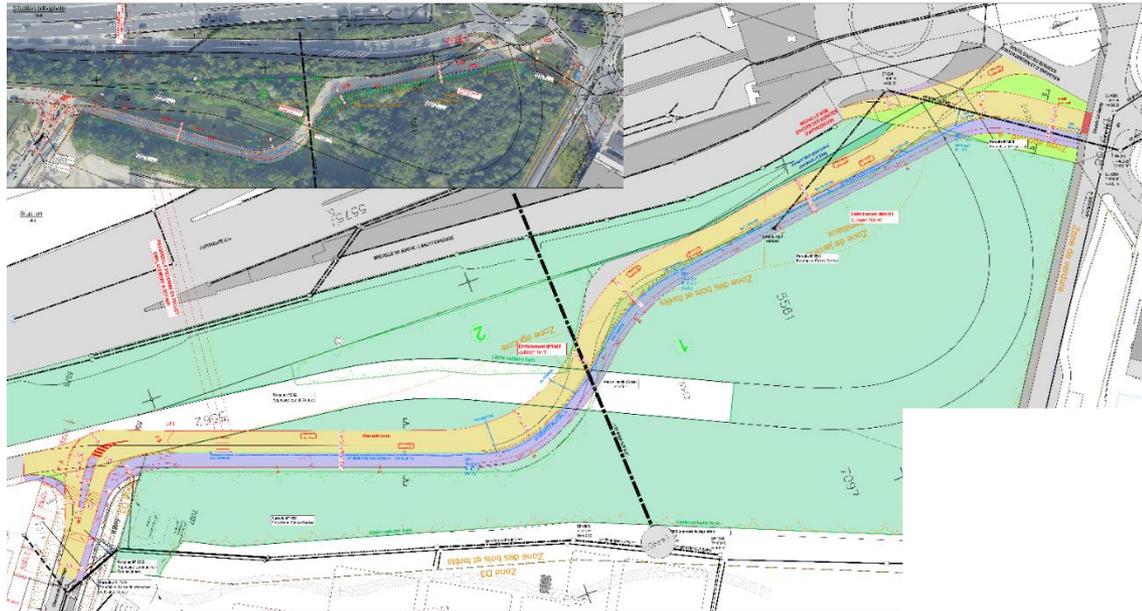
3. Le PLQ des Sciers

- Infrastructures nécessaires à l'accessibilité du trafic motorisé selon PLQ
 - Le chemin de l'Essartage
 - Projet communal, **construit** par la Commune, aménagements finaux en cours : **pas de débouché sur la route de Saconnex-d'Arve**
 - La « route du Salève »
 - Projet cantonal en lien avec les liaisons Genève-Sud (L1-L2), **abandonné** sur un vote du Grand Conseil en 2019



4. Projet de route d'accès définitive au PLQ

- Projet communal, pour pallier à l'abandon du projet cantonal
 - Injonction du Conseil d'Etat à la Commune de construire au maximum sur la piste actuelle et de ne pas abattre d'arbres : discussions avec l'OCT, OCAN, le SABRA, le SERMA
 - Dépose prochaine d'une demande d'autorisation de construire
 - Mise en service planifiée pour 2023



5. Contexte actuel

- Une situation transitoire
 - Accès par la route de Saconnex-d'Arve, via le « raccord provisoire », non souhaité par la Commune, mais seule solution à ce jour pour le raccordement sur un réseau « officiel ».



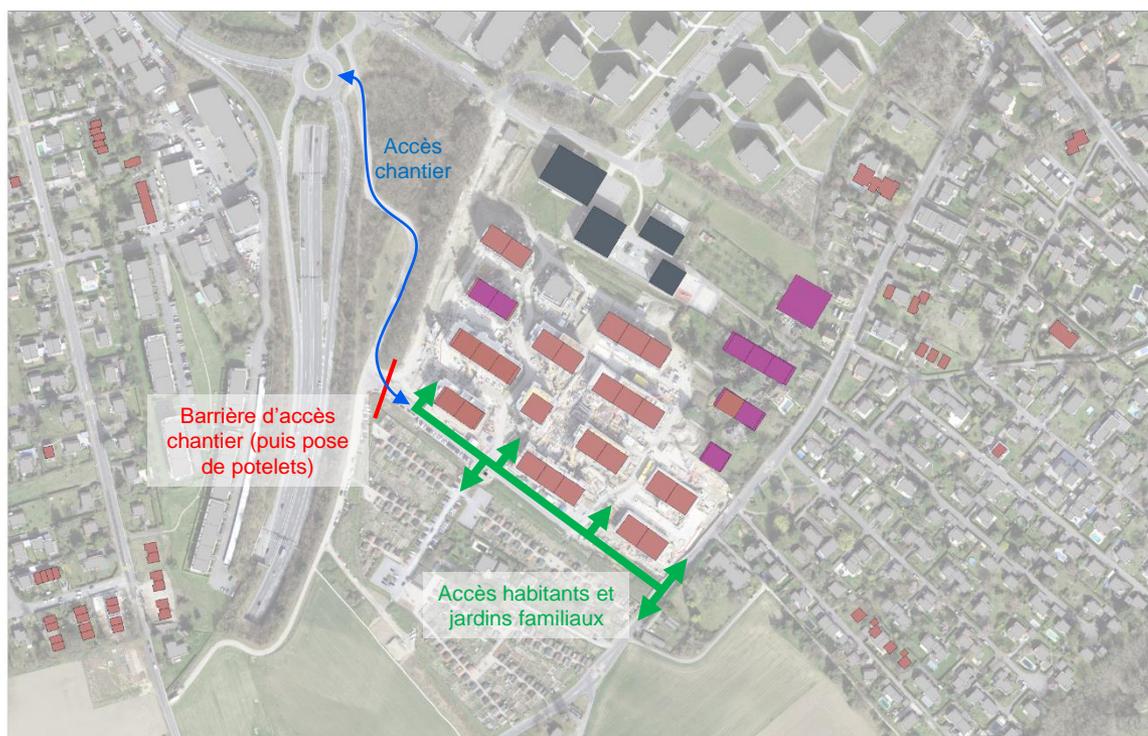
5. Contexte actuel

- Fermeture « physique » du bas chemin de l'Essartage, visant à :
 - Éviter le trafic de transit pendulaire via le chemin de l'Essartage pour accéder à l'autoroute de contournement
 - Faire respecter les interdictions de circuler existantes sur la route sans nom et la piste de chantier
 - Éviter les situations accidentogènes entre trafic « habitants » et « trafic chantier »
- Une barrière dans un premier temps, puis des potelets (demande d'autorisation de construire prochainement déposée)



6. Accessibilité

- Schéma de circulation actuel
 - De fin 2020 à la construction de la route d'accès définitive



Date d'impression: 07.09.2021
SITG - Tous droits réservés

6. Accessibilité

- Schéma de circulation futur
 - A compter de la construction de la route d'accès définitive (fin 2023)

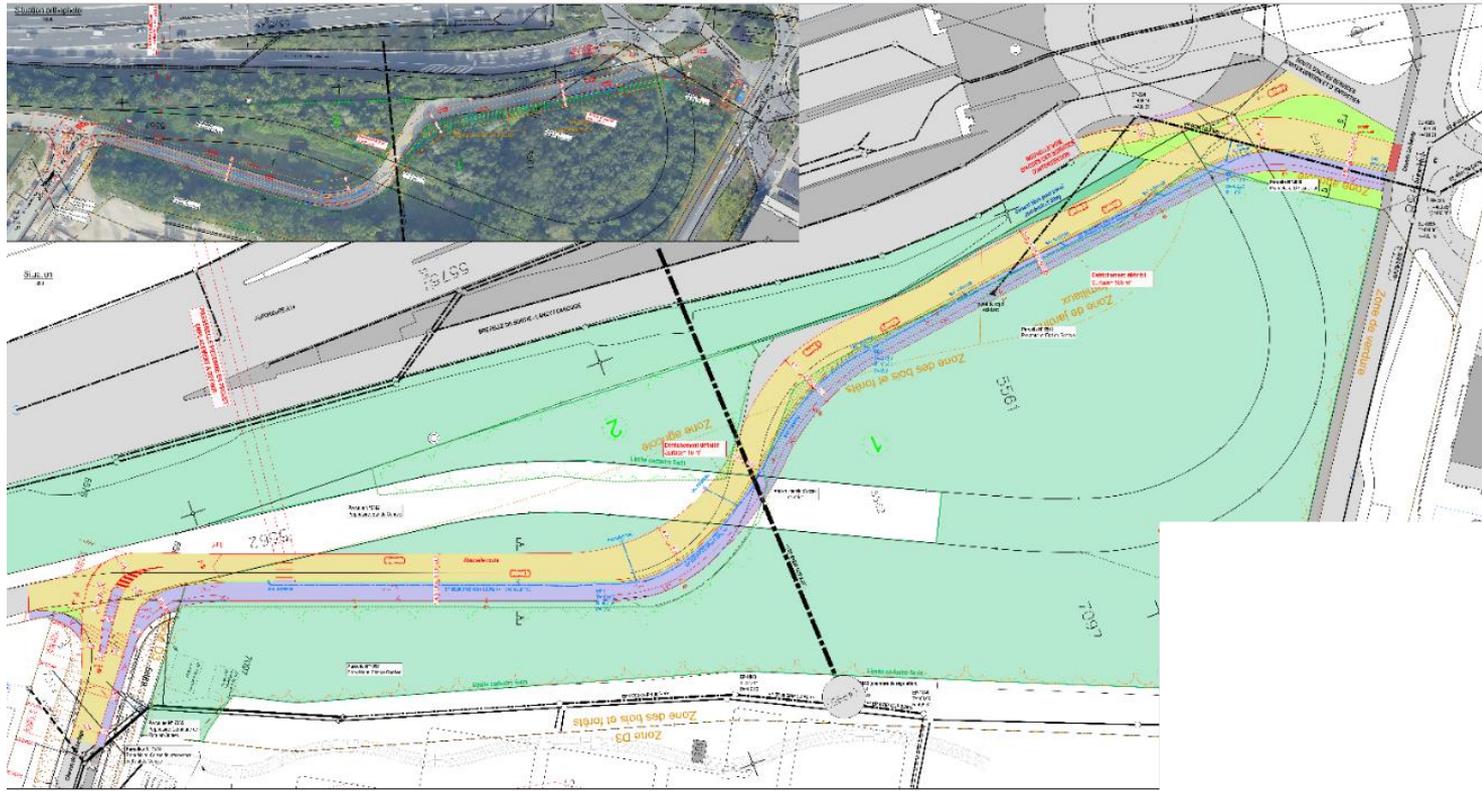


Date d'impression: 07.09.2021
SITG - Tous droits réservés

0 200m N

6. Accessibilité

- Projet communal pour une entrée dédiée aux habitants (y compris pour les modes doux)



- Merci de votre attention, place aux questions